



## Plainte pour harcèlement et suite

Par **coroca**, le **25/11/2020** à **15:46**

Bonjour,

J'ai déposé plainte en juin 2019 pour "Harcèlement" à l'encontre de ma supérieure hiérarchique pour des faits survenus entre 2017 et novembre 2018, en fournissant un dossier complet (récapitulatif des faits, échanges de mails, certificats médicaux attestant de ma souffrance au travail, suivi chez un psychiatre, documents attestant de la dégradation de ma santé, compte-rendu d'expertise psychiatrique précisant que je n'avais aucun antécédent etc).

J'ai également eu une réquisition judiciaire pour une visite en UMJ en décembre 2019.

A ce jour, je n'ai aucune nouvelle du traitement de ma plainte : le Tribunal me répond qu'il n'ont pas reçu mon dossier, le brigadier en charge de l'enquête préliminaire m'assure avoir tout transmis. Le délai est-il normal ? Que puis-je faire afin de faire avancer mon dossier ?

Par avance merci pour votre réponse.

Par **P.M.**, le **25/11/2020** à **16:11**

Bonjour,

Si le Tribunal vous dit qu'ils n'ont pas votre dossier, il faudrait déjà régler ce problème...

Par **coroca**, le **25/11/2020** à **17:49**

Merci pour votre réponse rapide. Je peux remettre mon dossier en main propre au tribunal, sans problème. Par contre, je n'ai aucune vision sur ce qui a été transmis ou pas par les services de Police suite à leur enquête préliminaire.

Que me suggérez-vous ?

Par avance merci

Par **P.M.**, le **25/11/2020** à **18:03**

Je pense que le Greffe pourrait vous le dire...

Par **coroca**, le **25/11/2020** à **18:30**

Toujours sans aucune nouvelle du traitement de la plainte, me conseillez-vous de me constituer partie civile ? cela va-t-il accélérer le traitement de ma plainte ?

Par avance merci